



Commune :

Service :

Annnonce d'installation solaire en façade (zones industrielles, commerciales ou artisanales) ne nécessitant pas d'autorisation de construire selon LAT art. 18a et OC art. 20 bis (délai : 30 jours avant le début des travaux)

Requérant

.....

Installateur, professionnel qualifié

Nom
 Prénom
 Adresse
 NP/Localité
 Téléphone
 E-Mail

.....

Contrôle de satisfaction des critères légaux

- Le droit communal ne prévoit pas une obligation d'autorisation pour une installation en façade

Bâtiment

- N'est pas un bien culturel d'importance nationale ou cantonale
 Se trouve dans une zone industrielle, commerciale ou artisanale

Installation

- Forme rectangulaire d'un seul tenant
 Plans des panneaux parallèles à la façade
 Dépassement maximum de 20 cm perpendiculairement au revêtement de façade
 Pas de dépassement de la façade, vu de face
 Surface minimale de 100 m² ou d'au minimum 30% de la surface de la façade
 Faible réflexion selon l'état des connaissances techniques

Emplacement de l'installation

Adresse NP/Localité
 Parcelle/Plan N° EGID (<https://map.geo.admin.ch>)
 Zone : type et appellation

Type de bâtiment: Maison individuelle Immeuble de logements Autre:

Nature des travaux

- Première installation sur bâtiment ou site existant, année de construction du bâtiment :
 Remplacement d'une installation solaire existante
 Extension installation existante, installation supplémentaire

Capteurs d'énergie solaire - caractéristiques

- thermiques photovoltaïques PV-T / hybrides

Fabricant Type N° homolog.
 Longueur Largeur Epaisseur

Installation solaire - Forme, taille, disposition

Forme: Rectangulaire Carrée Autre, préciser:
 Longueur Largeur Surface totale (m²)
 Nbre de capteurs Pourcent de la façade couvert par l'installation
 Orientation (S = 0°; E = -90°) Inclinaison (hor.=0°; vert.=90°)
 Conduites : cachées visibles (fournir tracé) et de couleur :

Date du début des travaux

.....

Annexes à joindre

- 2 ex. extrait carte 1:25'000 2 ex. photomontage ou dessin coté 1 ex. photo du bâtiment et/ou du site
 2 ex. plan de situation 2 ex. schéma de principe de l'installation 1 ex. prospectus/photographie du capteur

Signatures

Lieu et date :

Requérant *: Professionnel :

de construire, mais ne préjuge en rien des accords éventuellement nécessaires en vertu du droit privé.
 Par sa signature, le requérant certifie qu'il respecte les autres normes et dispositions légales.



Commune :

Service :

Avis de la commune

- Projet dispensé d'autorisation selon art. 18a, al. 2, LAT et 20bis, al. 3, OC
- Projet soumis à une procédure d'autorisation

Exposé des motifs :

Le requérant doit confirmer qu'il maintient sa demande d'autorisation de construire car un émolument sera facturé.

Le cas échéant, le requérant doit attendre l'autorisation de construire.

Le présent avis n'est pas une décision soumise à recours au sens de l'art. 5 LPJA.

Sur demande du requérant, une décision de constatation de droit (35 LPJA), avec voie de recours sera rendue.

Sans nouvelle de la commune, le requérant peut réaliser les travaux conformément à la demande déposée.

L'annonce d'installation ne dispense aucunement d'une demande de raccordement auprès du gestionnaire de réseau de distribution d'électricité qui examine les possibilités techniques et fixe les modalités de raccordement.

Signature(s) de l'(des) organe(s) communal(aux) désigné(s)

.....
.....
.....
.....

Date
Titre
Nom
Signature

.....
.....
.....
.....

Copie :

Service de l'énergie et des forces hydrauliques : energie@admin.vs.ch

Liens internet utiles :

Service de l'énergie et des forces hydrauliques : www.vs.ch/energie

SuisseEnergie, mon installation solaire : www.suisseenergie.ch/energies-renouvelables/mon-installation-solaire.aspx

Swissolar : www.swissolar.ch